

× Vocabulaire électoral

Bulletin de vote Feuille de papier qu'on utilise pour voter lors d'une élection.

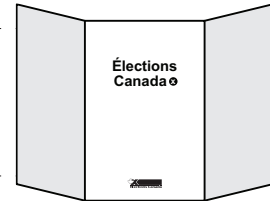
Bureau de vote Endroit où l'on vote.

Campagne La période précédant l'élection, durant laquelle les partis politiques et les candidats font part de leurs idées et essaient de convaincre la population de voter pour eux. Lors d'une élection fédérale, la campagne dure de 36 à 50 jours.

Directeur du scrutin Personne responsable de la conduite d'une élection dans une circonscription.

Électeur Un citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans le jour de l'élection.

Isoloir Cloison en carton derrière laquelle on marque son bulletin de vote en secret.



Parti politique Un groupe de personnes qui partagent des idées et des objectifs. Son but est de faire élire des candidats, de former un gouvernement et d'apporter des changements durables pour aider le pays à progresser.

Plateforme électorale La plateforme électorale d'un parti politique décrit comment celui-ci traiterait différents enjeux importants.

Urne Une boîte avec une fente étroite sur le dessus où l'on dépose son bulletin de vote.

